

## OFFRE D'EMPLOI

La FONDATION SAVART, 17 établissements et services, 290 salariés, 600 personnes accompagnées, recrute pour son Etablissement d'Accueil Non Médicalisé Foyer d'Hébergement, situé rue Kinet à Saint Michel.

**Un Accompagnant Educatif et Social (H/F) de NUIT**  
Réf. Annexe 10 de la CCNT du 15.03.1966  
**CDI – 1 ETP – à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026**

### **MISSIONS PRINCIPALES**

Sous l'autorité de votre supérieur hiérarchique, vous assurez le bien-être et la sécurité des personnes accueillies :

- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidien le soir et la nuit,
- Assurer sa surveillance et éviter qu'il ne se mette en danger,
- Veiller au bien-être la nuit des personnes accompagner, écouter et recueillir les besoins,
- Mise en œuvre de l'ensemble des conditions favorables au repos des personnes accompagnées tout au long de la nuit,
- Répondre aux situations d'urgence en relation avec votre collègue et le cadre d'astreinte,
- Exécution de passages réguliers, systématiques, pour garantir la sécurité et le bien être des résidents,
- Recueillir et transmettre les informations en utilisant les documents, les dossiers informatisés des usagers,
- Participer à la construction des protocoles d'accompagnement de nuit.

### **PROFIL DU POSTE**

- Diplôme d'Etat d'AES ou AMP ou AVS exigé.
- Esprit d'ouverture et capacité à faire équipe,
- Sensible à la notion d'écoute active et de réponses aux besoins des personnes,
- Capacité de distanciation et de mise à distance de ses émotions,
- Capacité à agir avec bon sens dans le respect du cadre légal,
- Connaissance générale du public en situation de handicap et des politiques du secteur médico-social

### **CONDITIONS**

- Régime d'internat : comprenant du travail de week-end et jours fériés
- Permis B exigé
- Casier judiciaire : bulletin N° 3 datant de moins de 3 mois
- Certificats de vaccination (Hépatite B exigé)

**RÉMUNÉRATION** : Selon la CCNT du 15.03.1966 :

- Coefficient de base : 406 (plus ancienneté)
- Valeur du point : 3,93 €
- Indemnité de sujétion spéciale : 9.21%
- Indemnité différentielle de SMIC : 80.50 €
- Indemnité forfaitaire Laforcade : 238 €

Soit 2 061.03€ brut de base par mois pour 151.67 h de travail

### **CANDIDATURE**

Lettre de motivation, CV à envoyer à Direction de l'EANM Foyer d'hébergement -30 rue Kinet BP 14 - 02830 SAINT-MICHEL ou par courriel : [m.decarvalho@fondationsavart.fr](mailto:m.decarvalho@fondationsavart.fr)